

Ces enquêtes qui ne disent jamais rien

Un crash de plus, un de trop. La tragédie d'hier de Boufarik où 257 personnes ont péri vient s'ajouter à une série de crashes qui a touché le transport aérien, notamment militaire. Rien que ces dernières années, pas moins de sept accidents ont été enregistrés dont le plus tragique, jusque-là, est, sans aucun doute, celui qui est survenu au mois de février 2014 à Oum El-Bouaghi, lorsqu'un avion militaire en provenance de Tamanrasset, avec à son bord 103 personnes, pour l'essentiel des militaires, s'est écrasé au moment d'entamer sa descente sur l'aéroport de Constantine.

D'autres crashes, auxquels s'ajoutent ceux d'avions civils, ont eu lieu. Comme à chaque fois, telle une litanie, les autorités concernées se sont empressées d'annoncer à l'opinion nationale l'ouverture d'une enquête. Et le crash d'hier, sitôt survenu, n'a pas dérogé à la littérature consacrée : "(...) Le général de corps d'armée, Gaïd Salah, a interrompu sa visite d'inspection dans la 2e Région militaire et s'est immédiatement déplacé sur les lieux, pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts et prendre les mesures nécessaires dans de pareilles situations où il a ordonné la désignation immédiate d'une commission d'enquête, afin de déterminer les circonstances de l'accident." Reste qu'à ce jour, en dehors des spéculations médiatiques, très peu de choses sinon rien n'a filtré sur les enquêtes en question.

Le constat est valable également pour d'autres secteurs et d'autres sphères où des enquêtes du genre sont déclenchées. Dès lors, la question est de savoir pourquoi les autorités ne se sentent-elles pas dans l'obligation de rendre des comptes à l'opinion ? L'on se rappelle, à titre d'exemple, que lors du crash en juillet 2014, au Nord-Mali, de l'avion affrété par Air Algérie auprès de la compagnie espagnole Swiftair, l'opinion nationale a appris les conclusions de l'enquête de la bouche des enquêteurs français et maliens relayés par les médias. Pourquoi, alors, le black-out chez nous ? Les familles endeuillées et l'opinion en général ne méritent-elles pas de prendre connaissance des causes de l'accident ? S'agit-il d'un problème de culture de la transparence ? Ou, au pays de l'impunité, redoute-t-on de situer les responsabilités ? Car, l'objectif ultime d'une enquête est non seulement de situer les éventuelles failles techniques, mais également les défaillances humaines. Mais dans un cas, comme dans l'autre, il s'agit d'y remédier pour que de telles tragédies ne se reproduisent plus.

En gardant les conclusions sous le coude, les autorités, en plus d'alimenter les soupçons, ne font que diluer les responsabilités, prêter le flanc aux versions les plus farfelues et à la rumeur, et creuser davantage la crise de confiance avec ceux qu'ils sont censés servir.

Karim Kebir